

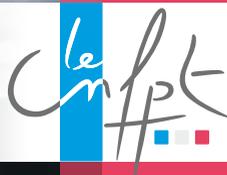


COMPTES RENDUS

DONNÉES 2016

DÉLÉGATION

DE CHAMPAGNE-ARDENNE



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

ÉDITORIAL DU DÉLÉGUÉ



PATRICE VALENTIN
DÉLÉGUÉ DU CNFPT
DÉLÉGATION
DE CHAMPAGNE-ARDENNE

« En 2016, la délégation a poursuivi sa très forte croissance d'activité ».

Délégation de taille intermédiaire, nous ambitionnions depuis des années de pouvoir offrir sur notre territoire le même niveau de service que la moyenne nationale. C'est chose faite en 2016. Alors que l'ensemble de l'établissement faisait un effort conséquent entre 2008 et 2016 pour augmenter son offre de + 30 %, l'équipe de la délégation a fait encore plus sur cette période, + 60 %, et a atteint son objectif.

Ce volume d'activité, encore possible en 2016, ne pourra malheureusement être maintenu en 2017, du fait du gel du taux de cotisation à 0,9 %. L'établissement a, en conséquence, déjà défini sa stratégie d'adaptation et la délégation devra s'y astreindre.

La mobilisation de l'équipe de la délégation a permis aussi des avancées importantes en qualité.

Le travail de fond réalisé depuis 2011 dans la relation aux intervenant.e.s, dans la professionnalisation de leur recrutement et leur mise en réseau, a permis à la délégation de s'inscrire très rapidement dans le projet de l'établissement qui vise à développer l'usage du numérique en formation. Les rencontres régulières portent pour l'essentiel sur les méthodes de pédagogie active. Ces échanges transforment peu à peu les contenus des formations.

Tout l'enjeu pour le CNFPT est de progressivement changer en profondeur le modèle de la formation professionnelle, en s'appuyant notamment sur les possibilités fantastiques du numérique.

En 2016, la délégation a également pris le virage de la nouvelle région Grand Est. Elle a rédigé, en commun avec ses collègues de Lorraine et d'Alsace-Moselle, un plan d'action pour mettre en œuvre le projet.

Il règle l'organisation des relations avec la Région Grand Est, afin d'avoir une porte d'entrée unique, la délégation Alsace-Moselle, et la force d'un réseau, avec ses 13 lieux privilégiés de formation (pour 12 agences territoriales pour la Région). La première décision, prise dès 2016, est d'harmoniser les formations offertes en intra aux agent.e.s des lycées, pour juin 2017.

Au-delà, c'est ce nouvel espace que les trois délégations investissent, pour dégager de nouvelles marges de manœuvres. Il en ressortira, nous en avons la conviction, des effets sur l'offre de formation dans les années qui s'ouvrent devant nous.

Vous l'aurez compris, la délégation ne manque pas d'ouvrage pour l'avenir.

NOTRE ACTION EN QUELQUES CHIFFRES

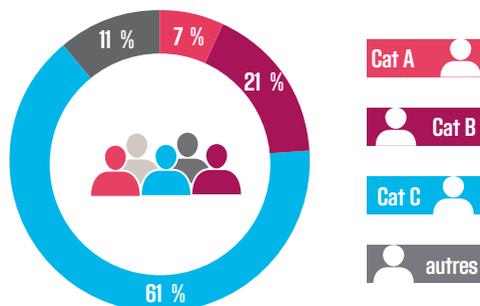
16 165

STAGIAIRES PRÉSENT.E.S EN 2016



+1 %

PAR RAPPORT À 2015



UNE FORMATION POUR TOUS :
RÉPARTITION PAR CATÉGORIES



3 687

JOURNÉES FORMATIONS ORGANISÉES

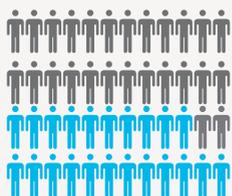
+ 8,4 % PAR RAPPORT À 2015

UN NOMBRE TOUJOURS CROISSANT DE SESSIONS DE FORMATION



42 718 JOURNÉES FORMATION STAGIAIRES

+ 11,7 % PAR RAPPORT À 2015



344

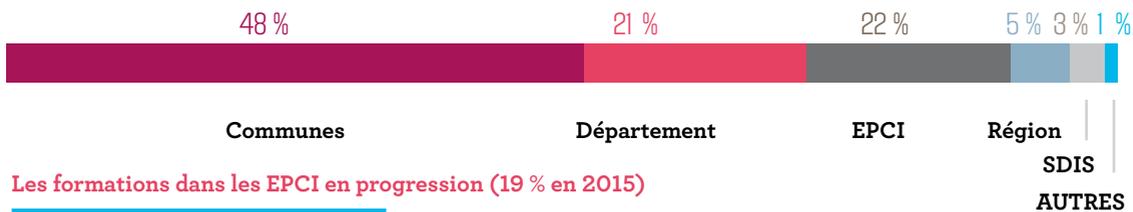
INTERVENANT.E.S
DONT

52 % DE TERRITORIAUX.ALES

11,5 %

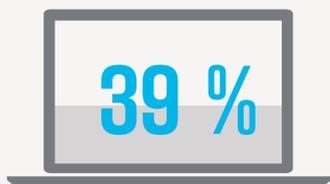
TAUX D'ABSENTÉISME AUX FORMATIONS

EN BAISSÉ PAR RAPPORT À 2015 (13 %)



Les formations dans les EPCI en progression (19 % en 2015)

UNE ACTION TOURNÉE VERS TOUS LES TYPES DE COLLECTIVITÉS



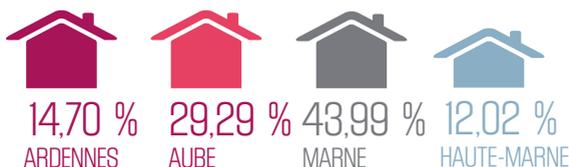
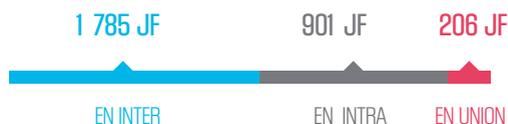
DES JOURS FORMATION STAGIAIRES

Une répartition des agent.e.s par filière stable : la filière technique représente toujours la plus importante filière (39 %). La part des autres filières est de 34 % pour la filière administrative et de 13 % pour le social.

RÉPARTITION DES AGENT.E.S PAR FILIÈRE

2 892 JOURS DE FORMATION CONTINU

DONT



La territorialisation des actions de formation se poursuit dans les 4 départements, afin de proposer aux agent.e.s des formations au plus près de leur lieu de travail.

LA TERRITORIALISATION DES ACTIONS DE FORMATION



476 AGENT.E.S DU TERRITOIRE

ont suivi des formations dans les instituts



2 245 JOURNÉES DE FORMATION STAGIAIRES

réalisées en instituts pour les agent.e.s du territoire

FORMATION DES AGENT.E.S DE CATÉGORIE A DU TERRITOIRE DANS LES INSTITUTS (INSET ET INET)



20

actions organisées

LES « JOURNÉES D'ACTUALITÉ »

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

Dans de nombreux domaines, les collectivités de Champagne-Ardenne sollicitent le CNFPT pour accompagner leurs projets.

L'EXPERTISE DU CNFPT AU SERVICE DES ENCADRANT.E.S DES COLLECTIVITÉS

Pour la ville de Reims et Reims Métropole, en amont de la création de leur école de formation interne, une session « Management opérationnel » des cadres B, et une session « Réussir sa prise de poste d'encadrement », ont permis aux nouveaux.elles recruté.e.s sur des postes à responsabilités, de satisfaire leurs obligations au regard de la loi de 2007.

Pour les encadrant.e.s des lycées, 4 sessions de formation (1 par département) sous forme de théâtre forum : « L'encadrement au quotidien ».

Pour les encadrant.e.s des services techniques de la communauté d'agglomération de Saint-Dizier Der et Blaise, 2 sessions « Planification, organisation et contrôle de l'activité », en complémentarité de la mise en place en interne d'un logiciel de planification des travaux.

LES FORMATIONS À L'ARMEMENT DES POLICIER.ÈRE.S MUNICIPALES

Au-delà de l'offre de formation traditionnelle permettant aux policier.ères municipales de réaliser leur formation continue obligatoire, 2016 constitue le point de départ de demandes de formation suite à l'armement de plusieurs polices municipales notamment à Troyes, Reims et Romilly-sur-Seine. Des formations préalables à l'armement, revolver ou pistolet à impulsions électriques, ont été mises en œuvre dans l'Aube et les Ardennes. Des formations d'entraînement, deux minimums par an, complètent ces formations.

Cette tendance va se poursuivre en 2017 et 2018, notamment suite à la parution fin novembre 2016, d'un décret qui institue de nouvelles formations préalables à l'armement : bâton, tonfa, générateurs d'aérosols.



POUR ALLER PLUS LOIN :

WWW.CNFPT.FR, RUBRIQUE SE FORMER / LES FORMATIONS RÉGLEMENTÉES



DES FORMATIONS TECHNIQUES

Des collectivités telles le conseil départemental de Haute-Marne, les villes de Romilly-sur-Seine ou de Langres ont sollicité le CNFPT pour des formations portant sur l'hygiène et l'entretien des locaux : « Risques liés à l'utilisation et au stockage des produits d'entretien », « Techniques de nettoyage des locaux administratifs », « Entretien des surfaces et du matériel en restauration collective ».

4 sessions de préparation à l'examen d' « Autorisation d'intervention à proximité des réseaux » ont été conçues pour les concepteur.rice.s et encadrant.e.s du conseil départemental de la Marne. Une suite au dispositif de formation est prévue en 2017 pour les opérateur.rice.s de la collectivité.

Deux nouveautés en 2016 :

- « Prise en compte par la maîtrise d'ouvrage du risque amiante dans les bâtiments » à destination des technicien.ne.s chargé.e.s d'opération de construction et de réhabilitation, et des responsables des services techniques du conseil départemental des Ardennes ;
- « La maquette numérique du bâtiment, enjeux et stratégie » pour les responsables des bâtiments, des réalisations de construction et chargé.e.s d'opération à la direction de la maintenance des bâtiments de Reims Métropole.

DES FORMATIONS POUR LES AGENT.E.S DES CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

- Dans les Ardennes : 4 formations sur « Les impacts de la loi d'adaptation de la société au vieillissement » incluant la réforme du dispositif d'allocation personnalisée d'autonomie et l'aide aux aidant.e.s ;
- Dans la Marne : « Attachement et dysparentalité » en direction des personnels de la protection maternelle et infantile et de l'aide sociale à l'enfance, et « Analyse de la pratique professionnelle des assistant.e.s familiaux.ales » ;
- En Haute-Marne : « Analyse des pratiques professionnelles des psychologues », « Les écrits professionnels » en direction des travailleur.euse.s sociaux.ales et des cadres, dans un souci d'harmonisation des pratiques ;
- Dans l'Aube, en faveur des professionnel.le.s de la Protection maternelle et infantile, « Toucher masser du nouveau-né » ; pour les travailleur.euse.s sociaux.ales, « Relation et rencontre avec les usager.ère.s : approche multiculturelle » ; pour les agent.e.s travaillant auprès des personnes âgées, « Connaissance de la personne âgée ».

DES JOURNÉES D'INFORMATION EN LIEN AVEC L'ACTUALITÉ

Régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSSEP), actualités statutaires, service civique, santé et bien-être au travail, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), code des marchés publics sont les thèmes des journées d'actualité proposées en 2016 dans le

cadre des nouvelles compétences des collectivités territoriales et/ou des réformes.

Sans oublier les rendez-vous annuels juridiques et finances : décryptage de la loi de finances ; mise en place d'un vade-mecum des mesures incontournables lors de la création d'un EPCI issu de fusion.

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

La Ville de Langres a fait appel au CNFPT pour une formation destinée à la mise en place d'outils pour construire et faire vivre un projet éducatif et pédagogique.



INTERVIEW D'ISABELLE FROSSARD

Responsable du pôle Enfance jeunesse et sport,
à la Communauté de communes du Grand Langres

Qu'est-ce qui a motivé cette formation ?

Suite à la réforme des rythmes éducatifs, je souhaitais inscrire cette formation dans le cadre d'une professionnalisation des 4 directeur.rice.s d'accueil de loisirs, 35 animateur.rice.s et 10 ATSEM, afin d'enrichir la qualité de nos actions éducatives en direction de l'enfance.

Quel était l'objectif stratégique pour votre service ?

En 2014, les agent.e.s du pôle Enfance jeunesse et sport ont bénéficié d'un plan de formation au service du projet d'accueil des 700 enfants et jeunes langrois. C'est dans cette continuité que s'est inscrite cette formation pour :

- permettre un travail collectif, en cohésion avec le nouveau projet politique ;

- consolider le travail d'équipe engagé depuis 2 ans ;
- améliorer la cohésion entre les différents temps de l'enfant.

Comment l'action a-t-elle été construite ?

L'écriture d'un projet pédagogique demande de prendre en compte des éléments du projet éducatif, de les décliner en actions et de faire des choix qui seront utilisés par tous les membres des équipes d'animation.

J'ai souhaité avec mes 2 collaborateurs, coordinateurs péri et extrascolaire, mener ce travail de réflexion dans le cadre d'une formation en intra construite avec le CNFPT et l'intervenante.

Ce travail s'est déroulé en deux phases : 6 séances de 4 heures pour le personnel de direction, dédiée à l'écriture collective des

projets éducatif et pédagogique, et un séminaire de 2 jours de pré-rentree avec l'ensemble de l'équipe éducative pour une appropriation par tou.te.s.

Des suites sont-elles envisagées ?

Oui, naturellement à l'échelle de notre nouveau territoire qui compte maintenant 1 700 élèves et 110 agent.e.s au service de la politique éducative - suite au transfert des compétences à la Communauté de communes du Grand Langres simultanément à une fusion avec la Communauté de communes du Bassigny -, afin que chacun.e s'approprie le projet, ait une meilleure visibilité des actions en direction des familles et des élu.e.s, et une augmentation de la qualité du travail d'équipe favorisé par la construction collective.



LE NOUVEAU DISPOSITIF DE FORMATION D'INTÉGRATION DES AGENT.E.S DE CATÉGORIE B

En 2016, les formations d'intégration pour les agent.e.s de catégorie B sont passées de 5 à 10 jours.

Elles s'articulent désormais autour de deux périodes de 5 jours, fractionnées par une intersession. Elles visent à :

- développer une vision partagée des valeurs du service public ;
- renforcer le socle commun de connaissances ;
- améliorer l'articulation entre la formation d'intégration et la formation de professionnalisation et créer un continuum de formation.

8 intervenant.e.s ont été formé.e.s pour animer ce nouveau dispositif qui a accueilli 120 agent.e.s en 2016.



EN SAVOIR PLUS :

WWW.CNFPT.FR, RUBRIQUE SE FORMER / LES FORMATIONS D'INTÉGRATION / CATÉGORIE B



INTERVIEW D'AURÉLIEN BELIN ET SANDRINE LACHAL, INTERVENANT.E.S



« On sent dans le dispositif une volonté de considérer les agent.e.s de

catégorie B comme des A en puissance : on y aborde des thématiques comme le management, le rôle de la.du cadre et la conduite de projet, qui sont souvent des découvertes pour les stagiaires.

La principale nouveauté réside dans les 5 jours consacrés à la conduite de projet. Il s'agit pour les stagiaires de s'appuyer sur leurs connaissances, pour une mise en œuvre via des cas fictifs.

L'animation des groupes est confiée à des binômes d'intervenant.e.s qui échangent afin de s'adapter au fonctionnement de chaque groupe et

offrir des formations « sur mesure » sur le plan pédagogique. Sandrine Lachal, en charge de la deuxième session vient présenter le dispositif conduite de projet lors de la première semaine. Aurélien Belin vient, quant à lui, assister aux restitutions des travaux pilotés par Sandrine Lachal, en présence d'un.e conseiller.ère formation du CNFPT. Cela crée un fil directeur et une cohérence de l'ensemble.

Les stagiaires sont souvent sceptiques en arrivant, et conquis.es en repartant, tant par la méthode que par les connaissances acquises. C'est notre principale source de motivation. Rendre attractif et interactif des stages qui conservent leur caractère obligatoire. »

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

LES ATELIERS DE CONSTRUCTION DE SON PROJET D'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

L'offre de service dans le champ de l'orientation répond aux exigences de la réforme de la formation tout au long de la vie dans la fonction publique territoriale.

Elle est composée notamment d'ateliers de construction de son projet d'évolution professionnelle choisie.

Les objectifs :

- établir un autodiagnostic de ses compétences, potentiels et aspirations professionnelles pour construire un nouveau projet professionnel ;
- acquérir une méthodologie à l'élaboration de son projet ;
- définir et présenter son plan d'action.

4 sessions ont eu lieu en 2016, en atelier collectif de 8 à 10 personnes, mixant des méthodes pédagogiques variées : accompagnement individualisé, tables apprenantes, futur idéal, blason.



INTERVIEW DE SANDRINE SCHILLI

Agente de l'agglomération de Chaumont, du Bassin Nogentais et du Bassin de Bologne Vignory Froncles, qui a participé à ce stage.

« Après l'annonce d'une inaptitude totale à mon poste d'auxiliaire de puériculture que j'exerçais depuis 16 ans en crèche, j'ai dû changer de métier. Très rapidement, j'ai été positionnée référente jeunesse, mais je me sentais en souffrance, ne maîtrisant pas ce poste.

J'ai donc émis le souhait d'une mobilité interne. Le service formation m'a proposé ce stage.

J'y ai rencontré des personnes humaines : aucun jugement, que de l'empathie ! Aujourd'hui encore, nous sommes restées en contact.

La formatrice très ouverte et à l'écoute m'a aidée à me « retrouver », avec beaucoup d'émotions parfois, et à chercher à savoir ce dont j'étais capable professionnellement.

J'ai pu refaire des CV, des lettres de motivations. J'ai depuis postulé sur un poste d'officière d'état civil, ce que je n'aurais jamais visé auparavant, et j'ai été retenue.

J'ai appris dans cette formation que je serais mieux si je « choisissais » mon poste et non si je le « subissais ».



LES PRÉPARATIONS AUX CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS

Comme les années précédentes, la majorité des préparations en Champagne-Ardenne en 2016 a concerné les filières administratives et techniques. Certains concours des autres filières ont également été préparés en Champagne-Ardenne, comme la filière sanitaire et sociale, ou culturelle. Les concours à faible effectif ont été mutualisés à Nancy, Dijon, Besançon, Metz ou Troyes à l'échelle de l'inter-région Grand Est.

Une préparation unique nationalement à l'examen de conseiller.ère des activités physiques et sportives a eu lieu en Auvergne, le principe étant de toujours proposer une solution de préparation aux agent.e.s.

2 527 agent.e.s ont participé à une préparation en 2016.



RENDEZ-VOUS SUR :

WWW.CNFPT.FR, RUBRIQUE SE FORME / LA PRÉPARATION AUX CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS

LA PRÉPARATION DES AGENT.E.S DE MAÎTRISE

Les agent.e.s souhaitant se préparer aux épreuves des concours et examen d'agent.e de maîtrise ont passé les tests en novembre 2015. Un dispositif de réapprentissage de savoirs de base a été proposé à deux agent.e.s à l'issue de ces tests.

Les formations tremplins, adaptées aux résultats de chacun.e (français et/ou mathématiques), ont été organisées dans chaque département entre les mois de mars et septembre 2016. La préparation s'est déroulée sur la période comprise entre septembre 2016 et janvier 2017.

Au regard des effectifs et du programme des épreuves, des groupes mixant les agent.e.s préparant les épreuves du concours et ceux.elles préparant l'examen ont été constitués. Les épreuves n'étant pas identiques, cela a demandé aux formateur.rice.s des qualités de transversalité.

La préparation a consisté en :

- des apports de connaissances et de méthodologie en français et mathématiques en lien avec les épreuves de cas pratique et de vérification des connaissances techniques au moyen d'un questionnaire ;
- des apports de connaissances fondamentales sur les collectivités territoriales ;
- des apports de connaissances en matière d'hygiène et de sécurité ;
- une préparation à l'oral.

111 participant.e.s ont été réparti.e.s en 7 groupes : 2 à Charleville-Mézières, 2 à Reims, 2 à Châlons-en-Champagne, 1 à Troyes accueillant aussi les stagiaires de Chaumont.

UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT ET UN COLLECTIF DYNAMIQUE AU SERVICE DES AGENT.E.S ET DES COLLECTIVITÉS

Le CNFPT s'est doté d'un nouveau projet d'établissement pour les années 2016 à 2021. Il est décliné en plans d'action élaboré à l'échelle des nouvelles régions.

Ainsi, riche de son expérience établie depuis plusieurs années avec les délégations de Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine, Alsace-Moselle et l'INSET de Nancy, la délégation de Champagne-Ardenne poursuit sa collaboration à l'échelle de la nouvelle

région Grand Est avec les délégations de Lorraine et d'Alsace-Moselle afin d'accompagner les évolutions de l'action publique locale.

Le premier chantier engagé vise à proposer une offre de service commune pour les collectivités des trois anciennes régions, et notamment pour les agent.e.s des lycées de la région Grand Est.



RENDEZ-VOUS SUR :

WWW.CNFPT.FR, RUBRIQUE NOUS CONNAÎTRE / LE PROJET DU CNFPT

POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER



LA DIRECTION

Eric AMELINE,
Directeur

Tél. : 03 25 83 10 97 - eric.ameline@cnfpt.fr

Pascale MAINE
Directrice adjointe
formation

Tél. : 03 25 83 10 80
pascale.maine@cnfpt.fr

Florence COQUET
Directrice adjointe
chargée des ressources

Tél. : 03 25 83 10 62
florence.coquet@cnfpt.fr

Gérald BRISSON
Responsable des
Systèmes d'Information

Tél. : 03 25 83 10 66
gerald.brisson@cnfpt.fr

Chrystelle GOBERT
Assistante de Direction,
Chargée de la
communication

Tél. : 03 25 83 10 98
chrystelle.gobert@cnfpt.fr



INGÉNIERIE DE FORMATION

ASSISTANT.E.S FORMATION :

Aimée BERTIN

Tél. : 03 25 83 10 70
aimee.bertin@cnfpt.fr

Marie CICCARELLI

Tél. : 03 25 83 10 68
marie.ciccarelli@cnfpt.fr

Marie-Pierre CLAVEL

Tél. : 03 25 83 10 72
marie-pierre.clavel@cnfpt.fr

Séverine LAMARQUE

Tél. : 03 25 83 10 79
severine.lamarque@cnfpt.fr

Jean-Baptiste MACHINET

Tél. : 03 24 56 21 05
jeanbaptiste.machinet@cnfpt.fr

Laurie PROVOOST

Tél. : 03 26 64 37 43
laurie.provoost@cnfpt.fr

Aline ROSSETTI (au 01/09/2017)

Tél. : 03 26 64 72 98
aline.rossetti@cnfpt.fr

Catherine VARALTA

Tél. : 03 25 83 10 82
catherine.varalta@cnfpt.fr

SECRÉTAIRES FORMATION :

Karole ALLAIN

Tél. : 03 26 64 37 43
karole.allain@cnfpt.fr

Martine CAMPAT

Tél. : 03 25 83 10 67
martine.campat@cnfpt.fr

Nathalie DARCE

Tél. : 03 25 83 10 77
nathalie.darce@cnfpt.fr

Sabrina DAVEZIES

Tél. : 03 25 83 10 76
sabrina.davezies@cnfpt.fr

Dominique LEFOULON-DUSOLLIER

Tél. : 03 25 83 10 78
dominique.lefoulon@cnfpt.fr

INGÉNIERIE DE FORMATION

CONSEILLER.ÈRE.S FORMATION :

REPÈRES ET OUTILS
FONDAMENTAUX
NÉCESSAIRES À L'EXERCICE
PROFESSIONNEL

EMPLOIS D'AVENIR

CITOYENNETÉ ET POPULATION

CULTURE, ARCHIVES ET
DOCUMENTATION

URBANISME ET
DÉVELOPPEMENT LOCAL

Éric LEGRAND

Tél. : 03 25 83 10 71
eric.legrand@cnfpt.fr

MANAGEMENT - GRH
ORIENTATION - VAE - REP
CORRESPONDANTE
TERRITOIRE HAUTE-MARNE

Vanessa BLIN-BOSSAERT

Tél. : 03 25 83 10 64
vanessa.blin@cnfpt.fr

AFFAIRES JURIDIQUES
SOCIAL, SANTÉ

Isabelle BELOTTI

Tél. : 03 25 83 10 73
isabelle.belotti@cnfpt.fr

SÉCURITÉ DES AGENT.E.S AU
TRAVAIL

SÉCURITÉ ET PROTECTION DES
BIENS ET DES PERSONNES

CORRESPONDANT TERRITOIRE
AUBE

Pascal POTIER

Tél. : 03 25 83 10 90
pascal.potier@cnfpt.fr

FINANCES ET GESTION
FINANCIÈRE

COMMUNICATION
INSTITUTIONNELLE

EUROPE ET INTERNATIONAL

FORMATION D'INTÉGRATION

SAVOIRS DE BASE PARTICIPANT
À L'INTÉGRATION DANS LA VIE
PROFESSIONNELLE

RESPONSABLE DE L'ANTENNE
ET CORRESPONDANTE
TERRITOIRE MARNE

Marie-Jeanne MISCHLER

Tél. : 03 26 64 37 43
mariejeanne.mischler@cnfpt.fr

INFORMATIQUE ET
ADMINISTRATION DES
SYSTÈMES D'INFORMATION

Gérald BRISSON

Tél. : 03 25 83 10 66
gerald.brisson@cnfpt.fr

ENFANCE, ÉDUCATION,
JEUNESSE

RESTAURATION

SPORT

RÉFÉRENT LAÏCITÉ ET
VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

RESPONSABLE DE L'ANTENNE
ET CORRESPONDANT
TERRITOIRE ARDENNES

Bruno PETIT

Tél. : 03 24 56 21 05
bruno.petit@cnfpt.fr

GÉNIE TECHNIQUE

Carole CAILLET-CALLÉ

Tél. : 03 25 83 10 91
carole.caillet@cnfpt.fr

ENVIRONNEMENT

Carole CAILLET-CALLÉ

Tél. : 03 25 83 10 91
carole.caillet@cnfpt.fr

et Marie-Pierre CLAVEL en
délégation

Tél. : 03 25 83 10 72
mariepierre.clavel@cnfpt.fr

PRÉPARATION AUX CONCOURS
ET EXAMENS PROFESSIONNELS
ET FORMATIONS TREMLIN

Véronique LEDOUX-JOURDAN

Tél. : 03 25 83 10 65
veronique.ledouxjourdan@cnfpt.fr



LE SERVICE RESSOURCES

Chargée d'accueil

Audrey BUREL

Tél. : 03 25 83 10 60
audrey.burel@cnfpt.fr

Secrétariat

Emeline SERRE

Tél. : 03 25 83 10 75
emeline.serre@cnfpt.fr

Responsable comptable

Johann PETITJEAN

Tél. : 03 25 83 10 69
johann.petitjean@cnfpt.fr

Assistantes comptables

Valérie JANCENELLE

Tél. : 03 25 83 10 74
valerie.jancenelle@cnfpt.fr

Nathalie SEYLER

Tél. : 03 25 83 10 63
nathalie.seyler@cnfpt.fr

Chargé de la gestion technique du
patrimoine bâti et non bâti

Stéphane MERGER

Tél. : 03 25 83 10 81
stephane.merger@cnfpt.fr



LES ANTENNES DÉPARTEMENTALES

ANTENNE DE LA MARNE

Complexe Gérard-Philipe
19, avenue du Général-Sarrail
CS 60189
51009 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
CEDEX
Tél. : 03 26 64 37 43

CENTRE DE FORMATION DE REIMS

Faculté de Droit
57 bis, rue Pierre-Taittinger
51100 REIMS
Tél. : 03 26 64 72 98

ANTENNE DES ARDENNES

8, rue de Clèves
CS 40042
08008 CHARLEVILLE-MEZIÈRES
CEDEX
Tél. : 03 24 56 21 05

CENTRE DE FORMATION DE LA HAUTE-MARNE

Quartier Foch
6, rue Raymond-Savignac
52000 CHAUMONT
Tél. : 03 25 83 10 82



CONTACTEZ VOTRE INSET DE RÉFÉRENCE

Institut National Spécialisé
d'Études Territoriales de
Nancy

1 boulevard d'Austrasie
BP 20442 - 54001 NANCY
CEDEX

Tél. : 03 83 19 22 22



LA DÉLÉGATION

1 Esplanade Lucien Péchart
CS 83046
10012 TROYES CEDEX
Tél. : 03 25 83 10 60
Fax : 03 25 83 10 61

ÉVÉNEMENTS

Pascale Maine

est la nouvelle directrice adjointe formation. Elle succède à Françoise Cordonnier qui a rejoint la délégation de Normandie du CNFPT.



Poursuite des travaux de rénovation du bâtiment du siège de la délégation à Troyes avec l'installation de brise-soleil extérieurs sur les façades sud et ouest.



À l'occasion du Carrefour des élu.e.s à Châlons-en-Champagne, les 26 et 27 août 2016, le CNFPT de Champagne-Ardenne et les centres de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aube, de la Marne, de Haute-Marne et des Ardennes ont renouvelé le partenariat qu'ils avaient signé en 2013.

Instance paritaire consultative, le conseil régional d'orientation se réunit 3 à 4 fois par an et est régulièrement accueilli dans les collectivités, comme ce fut le cas en 2016 à la mairie de Rethel ou ici, au SDIS de la Haute-Marne.



POUR PLUS D'INFORMATION :

WWW.CNFPT.FR, RUBRIQUE NOUS CONNAÎTRE / LES INSTANCES DÉCONCENTRÉES

L'égalité entre les femmes et les hommes est un enjeu majeur pour le CNFPT et une grande cause sociale que l'établissement défend depuis longtemps. Ce document prend en compte et suit les recommandations d'écriture pour une communication sans stéréotype de sexe.

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DÉLÉGATION DE CHAMPAGNE ARDENNE
1, ESPLANADE LUCIEN-PÉCHART – CS 83046 – 10012 TROYES CEDEX
TÉL. : 03 25 83 10 60 – FAX : 03 25 83 10 61
WWW.CNFPT.FR
